



**PRÉFET  
D'INDRE-  
ET-LOIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

## DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE UN PARC PHOTOVOLTAÏQUE SUR LA COMMUNE D'ABILLY ET MISE EN COMPATIBILITÉ DU DOCUMENT D'URBANISME DE LA COMMUNE D'ABILLY

Il sera procédé sur la commune d'Abilly à une enquête publique conjointe portant sur la demande de permis de construire un ensemble composé d'un parc photovoltaïque d'une puissance nominale de 26,8 MWc et d'un élevage d'ovins, ainsi que sur la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme de la commune d'Abilly.

Le dossier d'enquête sera consultable par toutes les personnes intéressées, **du lundi 11 septembre à 9H au vendredi 13 octobre 2023 à 17H**, aux jours et heures d'ouverture au public de la mairie d'Abilly.

Madame Nicole TAVARES est désignée en qualité de commissaire enquêteur principal, et Madame Martine BEURTON en qualité de commissaire enquêteur suppléante.

Des informations sur le projet peuvent être demandées auprès des pétitionnaires représentés par madame Héloïse JOACHIM, cheffe de projets photovoltaïques au sol pour la société SAS ARKOLIA ENERGIES (hjoachim@arkolia-energies.com) – adresse postale : ZA du Bosc – 16 rue des Vergers – 34 130 MUDAISON et monsieur le maire d'Abilly.

Des informations relatives à l'enquête seront également consultables sur le site internet des services de l'État d'Indre-et-Loire : <https://www.indre-et-loire.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques-en-cours>

Pendant toute la durée de l'enquête, un registre déposé en mairie d'Abilly sera tenu à la disposition du public qui pourra y consigner directement ses observations et propositions sur le projet.

Celles-ci pourront également être adressées par écrit à la mairie d'Abilly, à l'attention du commissaire enquêteur qui les visera et les annexera au registre d'enquête, où elles seront tenues à la disposition du public.

En l'absence de registre dématérialisé, elles pourront également être adressées, par courrier électronique, à l'adresse suivante : [pref-enquetes-publiques@indre-et-loire.gouv.fr](mailto:pref-enquetes-publiques@indre-et-loire.gouv.fr)

Les observations et propositions écrites transmises par courrier électronique seront tenues à la disposition du public sur le site internet des services de l'État d'Indre-et-Loire.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public à la mairie d'Abilly :

- le **lundi 11 septembre 2023 de 9H à 12H**
- le **mardi 26 septembre 2023 de 14H à 17H**
- le **vendredi 13 octobre 2023 de 14H à 17H**

Une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera tenue à la disposition du public à la préfecture à la mairie d'Abilly pendant un an après la date de clôture de l'enquête.